

- LEBRIEF : Quelle appréciation faites-vous des réalisations du gouvernement ?

Ali Lahrichi : C'est une question assez globale dont les éléments de réponse peuvent se décliner en plusieurs axes en prenant en considération la déclaration gouvernementale devant le législatif avec ses deux chambres, et où le Chef de Gouvernement M. Aziz Akhannouch a mis en exergue dix engagements à réaliser par l'exécutif lors de son mandat.

Par ailleurs, il faut d'une part lire les réalisations du gouvernement au regard des effets de la conjoncture nationale et internationale, et d'autre part, il faut analyser la portée de l'action de l'exécutif sur le plan structurel selon le programme et les promesses électorales et aussi leur mise en œuvre pour répondre aux attentes des citoyennes et des citoyens marocains.

Dans cette lecture du bilan gouvernemental de la première année, nous allons essayer d'élucider les points forts de l'action de l'exécutif mais aussi les faiblesses constatées.

D'un point de vue conjoncturel, il faut souligner que les conséquences de la crise russo-ukrainienne n'ont épargné aucun pays dans le monde. Le Maroc, quant à lui devant l'impact de cette crise exogène et aussi celui de la crise Covid 19 encore persistant, a connu en sus une année agricole catastrophique à cause de la sécheresse qui a frappé le pays cette année.

Face à toutes ces circonstances exceptionnelles, la majorité, redevable aux électeurs qui l'ont porté à la direction de l'exécutif, et aussi du législatif, a essayé dans une certaine mesure avec des actions conjoncturelles, d'amortir ce choc à la fois endogène et exogène, et qui touche plusieurs secteurs notamment le transport, l'agriculture, le tourisme et aussi le pouvoir d'achat des citoyens.

A ce niveau, le gouvernement a opté pour le rallongement du budget de la compensation qui a tout simplement doublé pour garantir la stabilité des prix, notamment du blé, du gaz et du sucre.

Aussi, les marchés nationaux n'ont souffert d'aucun manque ou perturbation par rapport à l'approvisionnement et le ravitaillement. Notamment, le secteur de l'énergie et nonobstant la fermeture d'une manière unilatérale et hostile par l'Algérie du Gazoduc qui traversait le territoire marocain.

Toutefois, le marché des hydrocarbures et la flambée des prix ont suscité l'attention de la société civile sur la réglementation de ce secteur et surtout après la publication du rapport du Conseil de la concurrence qui a mis le doigt sur les insuffisances dans ce domaine et leur portée sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Sur le plan structurel, nous pouvons relever que l'action gouvernementale a été couronnée par la conclusion d'un accord social la veille du 1er mai 2022, la signature d'un accord avec les syndicats les plus représentatifs et la CGEM, tout en mettant sur la table le projet de Loi-cadre portant charte de l'investissement.

Aussi, malgré les écueils imposés par la conjoncture, les grands chantiers relatifs à la santé et à l'éducation ne se sont pas arrêtés, au contraire, il y a eu une accélération à ce niveau. Il faut noter aussi l'accélération de la promulgation du cadre réglementaire nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la protection sociale.

Ceci dit, il faut noter aussi plusieurs faiblesses à la fois constatées par la société civile et soulevées par le rapport de l'Observatoire du travail gouvernemental (OTRAGO), comme les résultats mitigés relatives aux programmes Awrach et Força. De même que le non-respect de la disposition contenue dans la Loi de Finance 2022 relative à l'octroi direct d'une aide aux personnes âgées.

Nous pouvons noter aussi l'impact du stress hydrique qui peut miner l'avenir de tout le pays.

Par ailleurs, dans ce même rapport, il y a la référence à « l'absence de mesures parallèles pour garantir le succès et la pérennité des chantiers de la Protection sociale, notamment ceux liés à la remise en cause du tarif national de référence et des sources de financement ».

La cohésion gouvernementale demeure selon cet observatoire assez fragile d'une part, par la non-tenue pendant six mois de la réunion de la majorité, et d'autre part par les échanges musclés entre ses composantes au Parlement en début de mandat. Ce rapport, revient aussi sur un certain clientélisme partisan au niveau des nominations aux hauts postes dans la fonction publique.

Parmi, les critiques portées au gouvernement, on trouve aussi la dominance de la gestion technocratique du travail du gouvernement malgré les dispositions politiques qui ont marqué son programme et ses choix notamment sur la question de la démocratie et droit de l'homme, la lutte contre la corruption et la rente... Enfin, il y a aussi la question de la croissance estimée à 4% lors de ce mandat alors qu'il est attendu à ce qu'elle tourne autour de 1% lors de cette première année. Pour le reste des engagements, il est encore tôt puisque nous ne sommes qu'à la première année de ce mandat.

- L'exécutif a-t-il pu réagir convenablement par rapport aux effets de la crise ?

Comme expliqué auparavant, le gouvernement a pu freiner dans une certaine mesure les effets de la crise, que ce soit par le doublement du budget de la caisse de compensation pour les produits de première nécessité pour les marocains, à savoir le blé, le sucre et le gaz, ou encore par les subventions apportées au secteur du transport pour pallier à la montée des prix, au secteur agricole face à la sécheresse et les feux de forêts, et aussi au secteur du tourisme pour préserver les emplois et soutenir ce domaine vital.

Il faut souligner aussi le maintien de la stabilité et de l'approvisionnement des marchés nationaux dans tous les domaines. Seulement, la flambée des prix des hydrocarbures malgré la variation de celui-ci et surtout après la baisse dans les marchés internationaux pose plusieurs interrogations sur la réglementation de ce secteur qui devient désuète comme l'a bien mentionné le Conseil de la concurrence.

- Qu'en est-il de la politique du gouvernement en matière de gestion participative de la chose publique et de ses relations avec l'opposition et les syndicats ?

Le constat par rapport à ce volet demeure positif comme nous l'avons mentionné, le gouvernement a pu conclure un accord social la veille du 1er mai 2022 ainsi que la signature d'un accord avec les syndicats les plus représentatifs et la CGEM. Par ailleurs, nous avons noté qu'il n'y a pas eu de concertation avec l'opposition, la majorité ayant une assise très confortable au Parlement. Mais, il ne faut pas négliger le principe de reddition des comptes

introduit dans la Constitution de 2011 ainsi que les larges attributions accordées à l'opposition. Un point à ne pas perdre de vue par l'actuel exécutif.

- Que dire de la cohésion entre les partis composant la majorité ?

Sincèrement, à mon sens malgré les faiblesses citées par ci et par là, je pense que la cohésion gouvernementale reste assez solide. Il ne faut pas oublier que cette majorité se décline à la fois sur le plan national législatif et gouvernemental et aussi sur le plan des collectivités locales, régions et communes, ainsi que sur le plan des chambres professionnelles.

A ce jour, nous n'avons pas constaté que cette alliance tripartite a été fragile autant sur le plan national ou local. D'ailleurs les déclarations faites par les chefs de ces partis ou encore par les responsables à l'occasion de congrès régionaux, université d'été ou autres regroupement partisan confortent cette tendance de la cohésion.

- Un mot sur la communication gouvernementale ?

La communication gouvernementale reste le talon d'Achille de ce gouvernement. En effet, la société civile et les citoyennes et citoyens marocains ont certainement conduit ce gouvernement avec une majorité très confortable lors des élections législatives. Toutefois, les citoyennes et les citoyens restent sur leur faim par rapport à la communication gouvernementale. Un élément à améliorer au niveau de l'exécutif pour garder les citoyens au fait de la chose publique et la conduite des grandes politiques du pays.

- Quelles sont les réformes structurelles auxquelles le gouvernement Akhannouch doit s'attaquer ?

Le gouvernement a du pain sur la planche, il y a le pacte national de développement, la réforme des retraites, la réforme du code de la famille mais surtout le volet économique pour actionner tous les leviers de développement et de croissance.

A noter d'ailleurs que Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours adressé au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 2ème année législative de la 11ème législature, a exhorté le gouvernement, en partenariat avec les secteurs privé et bancaire, à traduire leurs engagements respectifs dans un « Pacte National pour l'Investissement ».

Ce dispositif vise à mobiliser 550 milliards de dirhams d'investissements et à créer 500 mille emplois, au cours de la période 2022-2026.

Enfin, la question de l'eau posera un véritable défi et test pour la capacité du gouvernement à poser une politique de gestion pérenne et durable au Maroc.